L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 30 JUIN 1895.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

Eugène D'Arcourt vs ses Créanciers.

Le Contenu d'une Buvette bien Meublée et Achalandée, No 501 rue du Canal, encoignure Decatur.

LUNDI, 8 JUILLET 1895, A 11 HEURES A. M.

Le Contenu se Compose de Liqueurs, Meubles et Installations.

PAR JOHN J. CASTELL & CIE—Thos J. Witz, encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, près de l'encoignure Camp.—En vertu d'un ordre de cour, le Thos J. Witz, encanteur procédera à la vente du contenu de la susdite buvette.

Conditions—Comptant.
29 juin—29 30—juillet 3 7 8

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bestiaux, Chevaux, Ustensiles d'Agriculture et autres mobiliers.

Succession de Dr Eugène Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Aux Ecuries de Clarke Bros., Nos 144 et 146 rue Baronne, entre Poydras et Lafayette.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau, No 341 rue Carondelet.—MARDI, 9 juillet 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-dessus, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dûment et signé le 24 juin 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Bestiaux, chevaux, etc.
Conditions—Comptant.
29 juin—29 30—juil 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Mme S. Egdorf vs M. et Mme Ferrari.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS :—No 29,237 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Magasins et Camp, le VENDREDI, 5 juillet 1895, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—Un lot d'ameublements de maison.

Saisi dans l'affaire intitulée et mentionnée ci-dessus.—Conditions : Comptant sur les lieux.

WM NELSON,
26 juin—26 30—juil 5 Constable.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 46,212, Division A.—Nicholas Richarme vs ses créanciers.—Frère de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Nicholas Richarme, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Peter Stiff, Esq., notaire, en son bureau, No 107 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 1er jour de juillet 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1895

Signé : T. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. HANKIN,
22 juin—22 26—1er juil Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Jugement rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Interdiction de Mme Blanche Jaubert, femme d'Albert Manuel.

No 45,685—Division A.

JUGEMENT.

Cette affaire a été appelée aujourd'hui ; étaient présents : Chas J. Théard, Esq., pour le plaignant ; et Jos F. Fochê, Esq., pour la défenderesse ;

Quand, après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et le conseil, la loi et l'évidence étant prise en considération ;

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement décrétant la défenderesse Mme Blanche Jaubert, femme d'Albert Manuel, comme étant incapable de prendre soin de sa personne ou de gérer ses biens, et d'accomplir aucun acte valide pouvant être accompli par une personne ayant sa saine raison, et qu'elle soit et est par le présent interdite ;

Il est de plus ordonné et décrété que les frais de ce procès soient payés par les biens de la dite interdite.

Jugement rendu le 23 mai 1895.
Jugement signé le 29 mai 1895.
(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 20me jour de juin en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quinze.

EUG. D'HERETE,
21 juin—21 25 30 Député-Greffier.

Le Plaisir est Fini,
Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Uppentine, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SOARDS, Editeur,
606 Commercial Place, coin Camp.

Avis aux Contribuables,

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans—Nlle-Orléans, 30 juillet 1895—Les taxes sur les propriétés foncières pour 1895, seront dues le 1er juillet et deviendront délinquentes le 1er août 1895. Les contribuables sont priés de payer promptement et éviter les frais d'intérêts. Portez votre reçu de Poll Tax pour l'année 1895 avec vous.

CHAS. H. SCHENCK,
29 juin—1m Trésorier.

VENTES A L'ENCAN

PAR PAUL & GURLEY.

Occasion Magnifique Pour Placement Avantageux,
Sur le Boulevard Aristocratique.
L'AVENUE ESPLANADE.

Cette grande, agréable et confortable

Résidence-Cottage avec bâtisse à deux étages dans le fond.

No 1032 Esplanade, entre Remparts et Bourgogne.

Cette propriété est admirablement subdivisée, nouvellement peinte et tapissée ; entrée sur le côté, cour pavée, citerne, puits, etc. La bâtisse dans le fond est à deux étages, ayant cinq ou six chambres, etc. L'emplacement est incontestablement un des plus beaux de la ville, à proximité de tous les agréments ; chars électriques devant, conduisant à tous les points, et environnés par les magnifiques résidences de MM. Demoruelle, Dr Bauer et autres. Sera vendue à l'enchère MARDI, le 16 juillet, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, où le plan est exposé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant balance à 1 et 2 ans, 7 0|0 d'intérêt et clauses usuelles. Acte de vente pardevant Chas. E. Théard, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 et déposera 10 0|0 à la vente.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.
30 juin—30—16 juil

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et vacante dans le premier district.

La résidence en briques à deux étages No 1350 rue Camp, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

La résidence en bois à deux étages No 1126 rue Melpomène entre les rues Camp et Magasine, et

Le lot de terre de choix, encoignure des rues Camp et Erato—A l'encan—Vente en partage.

Succession de Mme J. D. Crawford.

No 42,933.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREENE, Encanteur—Bureau 334 rue Carondelet JEUDI, 25 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un jugement daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 13 mars 1895, et d'un ordre subséquent daté et signé le 14 juin 1895, les deux par l'Hon. N.-A. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous, à savoir :

1° La résidence en briques à deux étages, No 1350 rue du Camp, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasine, Melpomène et Terpsichore. Le lot est désigné par la lettre B, sur un plan d'arpentage par E. Pilié, le 1er juin 1895, et mesure comme suit : 29 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Camp, 31 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur 63 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Terpsichore, et sur la ligne du côté de la rue Melpomène, il a une première profondeur de 30 pied 5 pouces 6 lignes, ensuite 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces et 6 lignes.

La bâtisse a salon, salle à manger, cuisine, 4 chambres à coucher, chambre à bains, etc. Rapporte un loyer de $300 par an.

2° La bâtisse en bois, à deux étages, No 1126 rue Melpomène, dans le même district et îlot que la propriété ci-dessus décrite. Le lot est désigné par la lettre "E" sur le dit plan de E. Pilié, et mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Melpomène, 21 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. La résidence a salons doubles salle à manger, cuisine, 4 chambres à coucher, chambre à bains, galeries devant et sur le côté, et rapporte un loyer de $300 par an.

3° Le lot de choix pour bâtir à l'encoignure des rues Camp et Erato, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Camp ou Colisée, Frytanide, Erato et Thalie. Le lot mesure (mesure américaine) 35 pieds de face à la rue Camp ou Colisée sur une profondeur de 66 pieds sur la rue Erato, et 75 pieds sur la ligne du côté de la rue Thalie, s'élargissant en une largeur de 47 pieds sur la ligne du fond. Splendidement situé pour bâtir une résidence ou pour donner du prix à un emplacement.

Conditions—Pour la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, démontré par des billets des acquéreurs avec intérêt à 7 pour cent par an, à partir de la date de vente, les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de non aliénando hypothèque, les avocats à 5 pour cent sur le montant du procès, dans le cas où un procès serait institué pour le recouvrement du montant des dites billets ou aucune autre partie du dit montant, en capital et intérêt, les bâtisses devant être constamment assurées contre la perte par le feu jusqu'au paiement entier et final des dite billets et la police d'assurance à être transférée.

Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1895, au delà et en plus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux dépens des acquéreurs, pardevant Henri Pierre Labatut, Esq. N. P.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET.
Horloger, Bijoutier, Joaillier
Désirant faire un grand changement dans mon genre d'affaires j'ai l'honneur d'informer mes amis et connaissances et le public en général que j'offrirais mon grand assortiment de Diamants, Horlogerie, Bijouterie et Argenterie etc., aux prix coutant.
Venez examiner et rendez vous compte de mes prix avant d'aller ailleurs.
Chaînes de montres en or 14 k, à.....90c le pt.
" " " 10 k, à 72c "
Montres en or solide 14 k, double boîtier, pour hommes, Waltham et Elgin, 11 rubis, $40.
Montres en or, solide 14 k, double boîtier, pour dames, 15 rubis, $20 ; Montres en or, solide 10 k, pour dames 15 rubis, $18.
Services à Thé, quadruple plate, composés de 4 pièces, $7 75. Toutes les autres marchandises seront comparativement vendues au prix coutant. Profitez du bon marché 14dec94—1an

E. BARBIER.
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE
Massive et Plaquée.
Lunettes et Pince-nez.
RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés.
1er déc '94—1a

LE FRANCO-LOUISIANAIS
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 109 rue de Chartres, Orléans, Lou.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE RÉSIDENCE,
Nouveau No 910 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

MEUBLES DE MAISON ET BIJOUTERIE.

Succession de Marie Vergez.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 45,918.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 rue Commune (ancien No 155).—MERCREDI, 10 juillet 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 6 juin 1895, pour le compte de la susdite succession—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dauphine, Bourgogne et Orléans ; le dit lot étant à une distance de soixante pieds 10 pouces, mesure française plus ou moins, de l'encoignure de la rue Dauphine et Ste-Anne, et mesure au pied américain 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 57 pieds 7 pouces mesure française entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence à un étage, avec cinq chambres, lieux d'aisances, eau, etc., connu par le nouveau numéro municipal 910, ancien 116, rue Ste-Anne.

Aussi.

En vertu du même ordre, à 10 heures A. M. précises au No 723 (vieux numéro 155), rue Commune, entre St Charles et Carondelet, un assortiment de meubles de maison, un assortiment de bijouterie, etc.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant à l'adjudication, et pour la propriété, une moitié ou plus comptant et le reste, s'il y a, en un crédit de un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilèges et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets, la police d'assurance transférée, et toutes les autres clauses usuelles et l'acquéreur assumera le paiement en sus du prix de son enchère, le paiement des taxes pour l'année courante de 1895, et fera un dépôt de vingt pour cent du prix de son enchère avec les encanteur pour lier la vente.

Acte de vente présidant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 juin—7 12 19 26—3 10 juil

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins blanc et rouge importés en barriques et en caisses.

No 44,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Vignes et Pepin vs leurs créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 8 mai 1895 et à moi adressé, il sera vendu LUNDI, le 8me jour de juillet 1895, à 11 heures A. M., dans le magasin No 232 rue Decatur, à l'encoignure Nord Est des rues Decatur et Douane—

5 caisses vin rouge Pontet-Canet qts.
5 caisses vin rouge Pontet Canet pts.
5 caisses vin blanc Château Dauphin qts.
5 caisses vin blanc Château Dauphin pts.
1 barrique de vin Verteuil.
3 barriques de vin Monferrand.
Conditions—Comptant.
26 juin—26 30—juil 3 7

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix Payant, RESIDENCE EN BRIQUES,

Douane près Bourgogne,

LOT 21 x 96.

RAPPORTANT BON LOYER.

Succession de Mme Wilhelmina Ziegler.

No 45,845—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

MARDI, 2 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. ROBINSON, encanteur.—Bureau nouveau numéro 123 rue Carondelet—MARDI 2 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mai 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal, Bourgogne et Remparts, et mesurant 21 pieds de face à la rue Douane, par une profondeur de 96 pieds 1 pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent en une maison en briques, à trois étages, nouvean No 1,002 rue Douane, contenant cuisine, 7 chambres bien tapissées dans la bâtisse principale, avec une bâtisse en briques, à deux étages dans le fond, avec cuisine et une chambre au-dessus de la cuisine, cour pavée en pierres, maintenant louée à raison de $55 par mois payable tous les mois.

Conditions—comptant, 10 0|0 devront être déposés au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.
1er juin—1 2 6 13 20 27—juillet 2.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Weidner.

No 46,059—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet.—MERCREDI, 24 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 21 juin 1895, de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Le tiers (1|3) intérêt indivise d'une certaine moitié d'un îlet de terre dans le Sixième District de cette ville, bornée par les rues Valence, Cadix, Perrier et Prytanée, mesurant 100 pieds de face sur chacune des rues Valence et Cadix, 300 pieds de profondeur et de face à la rue Perrier et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Le tiers (1|3) d'intérêt indivis dans dix certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bordeaux, Valence, Chestnut et Pisqueniine, maintenant Colisée, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 7, 8, 23, 24, 25, 26, à être vendus comme suit, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent : Premièrement—Lots Nos 1, 2, 3 et 4 se touchant et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles Lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Bordeaux. Secondement—Lots désignés par les Nos 7 et 8 mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan par Beauregard, en date du 20 mars 1884, déposé au bureau de L. Caire, ancien notaire. Troisièmement—Lots 23, 24, 25 et 26 se touchant et mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot No 26 formant l'encoignure des rues Chestnut et Valence.

Conditions—Comptant ; 10 pour cent seront reçus au moment de la vente.

Actes de ventes, pardevant Fred Adolph, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 24

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Pass
5 juin—oem et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente insurpassable
Des îlets et terrains dans les 2me et 3me Districts. A l'encan, jeudi, 18 juillet 1895.
Succession de François Lacroix.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Bureau No 137 rue Carondelet — JEUDI, 18 juillet 1895 li sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 11 juin 1895, dans l'affaire de la succession François Lacroix, No 9,804, les propriétés ci-après décrites, situées dans les 2me et 3me districts de la ville de la Nouvelle-Orléans. Voir les plans exhibés à la Bourse et plus amplement décrits ci-dessous.

1° Tout l'îlet de terre connu par le No 483, dans le Deuxième District et borné comme suit : 270 pieds de face à la rue Télémaque, 272 pieds de face à la rue Génois, 277 pieds 3 pouces et 1 ligne à la rue St-Louis et 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Toulouse.

2° Tout l'îlet de terre connu par le No 484 dans le Deuxième District et borné comme suit : 306 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Télémaque, 306 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Génois 277 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Toulouse et 277 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue St-Pierre.

3° Tout l'îlet de terre connu par le No 920 dans le Troisième District et borné comme suit : 254 pieds 8 pouces de face à la rue Célestine, 254 pieds 8 pouces de face à la rue Josephine, 320 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts et 320 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Palstere.

4° Tout l'îlet de terre connu par le No 1015 dans le Troisième District et borné comme suit : 260 pieds 7 pouces de face à la rue Genius, 260 pieds 7 pouces de face à la rue Célestine, 341 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Lafayette, et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Port

5° Tout l'îlet de terre connu par le No 1021 dans le Troisième District et borné comme suit : 270 pieds 2 pouces de face à la rue Genius, 270 pieds 2 pouces de face à la rue Célestine, 321 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Espagne, et 321 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Washington.

6° Tout l'îlet de terre connu par le No 1332, dans le 3me District et borné comme suit : 320 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Magistrat, 320 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Verne, 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Antoine et 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face rue St-Antoine.

7° Tout l'îlet de terre connu par le No 3076, dans le troisième district, borné comme suit : 270 pieds 7 pouces de face à la rue St-Stephen Girard, 270 pieds 7 pouces de face à la rue Livingston, 320 pieds de face à la rue St-Antoine, 320 pieds de face à la rue Bagatelle.

8° Une certaine portion de terre située dans l'îlet No 786, Troisième District, bornée comme suit : 341 pieds 2 pouces 5 lignes, face à la rue Feliciana, 115 pieds face à la rue Prosper, 115 pieds face à la rue Solidette et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Feliciana.

9. Une moitié d'îlet de terre située dans l'îlet No 734 dans le Troisième District, bornée comme suit : 120 pieds 10 pouces 8 lignes de face à la rue Prosper, 117 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne, 341 pieds 2 pouces 5 lignes face à la rue Feliciana et 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne parallèle à la rue Feliciana.

10° Une certaine portion de terre située dans l'îlet No 731 dans le Troisième District et bornée comme suit : 341 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Désiré, 120 pieds de face à la rue Prosper, 120 pieds de face à la rue Claiborne et 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Désiré.

11° Une certaine portion de terre située dans l'îlet No 729 dans le Troisième District et bornée comme suit : 341 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Elmire, 120 pieds de face à la rue Prosper, 120 pieds de face à la rue Claiborne, 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Elmire.

12° Une certaine portion de terre triangulaire située et connue comme îlet No 1,722 dans le Troisième District et bornée comme suit : 437 pieds 9 pouces de face à la rue Broad, 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face à l'avenue Leon, 291 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Industrie.

13° Trois certains lots de terre situés dans l'îlet No 1,500, dans le Troisième District, bornés par la rue Elysée, Law, Claiborne et Union, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles.

14° Quatre certains lots de terre dans l'îlet No 1501, dans le troisième district, bornés par les rues Hope, Loi, St-Antoine et Bagatelle. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Antoine sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

15° Quatre certains lots de terre dans l'îlet No 1055, dans le troisième district, bornés par les rues Miro, Galvez, St-Antoine et Bagatelle. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

16 Trois certains lots de terre, situés dans l'îlet No 648 dans le Troisième District, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Port et Lafayette. Les dits lots mesurent chacun 43 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 130 pieds, 3 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles.

17° Quatre certains lots de terre situés dans l'îlet No 652 dans le Troisième District bornés par les rues Claiborne, Robertson, Feliciana et Montégut. Les dits lots mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Robertson, 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne et s'étendant à travers l'îlet de la rue Claiborne à la rue Robertson et ayant une profondeur de 213 pieds 3 pouces chacun Les dits lots sont près de la rue Feliciana et forment l'encoignure des rues Claiborne et Feliciana et Robertson et Feliciana.

18° Quatre certains lots de terre, dans l'îlet No 689, dans le Troisième District, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Hanover et Tricou. Les dits lots mesurent chacun 39 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Hancock sur une profondeur de 104 pieds, entre lignes parallèles et vendus conformément à un plan du voyer fait par Chas S. De Lisle, député voyer, en date du 15 juin 1895.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; la balance en un et deux ans représenté par des billets portant intérêt à raison de sept (7) pour cent, garantis par lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère au moment de l'adjudication.
16 juin—16 23 30—7 14 15 16 17 18 juil

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RÉSIDENCE
Magnifique et Moderne,

No 1533 rue Nord Prieur,

ENTRE LES RUES COLOMBUS ET LA-HARPE.

Succession de Mme Catherine McDonnell, décédée, femme d'Albert Francis Henry.

No 46,217—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—MARDI, 30 juillet 1895, à la Real Estate and Auction Exchange Nos 629 et 631 rue Commune. Il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, daté le 26 juin 1895, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La magnifique, bien arrangé cottage moderne simple en bois, couvert en ardoises, No 1533 N. Prieur, entre Colombus et Laharpe, bâti retiré de la rue et hors des lignes du lot, et sous une bonne clôture en fer, ayant galeries de façade et dans le fond, vestibule, salon, vaste salle à manger, trois chambres à coucher de choix, cuisine, dépense et chambre à bain, avec chambre de servante dans la bâtisse du fond ; hangar, citerne, etc. Les trottoirs et les pavés sont en Schilling et en briques. Le lot est décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No. 909, borné par les rues Prieur, Johnson, Colombus et Laharpe, le dit lot étant désigné par la lettre B, d'après un plan ou croquis dressé par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil, daté le 4 mai 1894, d'après lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Prieur sur 104 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, contenant à une distance de 27 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Laharpe. Acquis de la Union Homestead Association par acte de W. M. Gurley, notaire, enregistré en le livre 156, folio 14.

Une demeure exquise dans un voisinage de choix, à proximité de la ligne de chars Esplanade, des marchés et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ; la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de sécurité ; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Wm. H. Pascoe, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22 juin—22 30—juil 4 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS ILETS DE TERRE DE CHOIX
—DANS LE—
Septième District, Carrollton,
Près de la scierie de McEwan et Murray et du Nouveau Chemin Coquillé.
A L'ENCAN,
Mardi, 30 Juillet 1895.

Dans l'affaire de la Succession d'Edmond B. Lhoste.

No 44,054—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. FITZPATRICK, encanteur—Bureau, 336 rue Carondelet—Le MARDI, 30 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre dans le septième district de cette ville, désigné par le No 293 B et borné par les rues Léonidas, Jefferson, Emma et Dix huitième, et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel lot est subdivisé en vingt-quatre lots et désignés comme lots Nos 1 à 24 les deux inclusivement, conformément à un plan dans un livre de plans de propriétés de Carrollton, daté juillet 1859. Plans en exhibition à la bourse, montrant les mesures et les numéros des lots.

2° Un certain îlet de terre No 294 B borné par les rues Monroe, Léonidas, Emma et Dix-huitième et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues lequel îlet est subdivisé en vingt-quatre lots, et désignés comme lots Nos 1 à 24 les deux inclusivement, sur un plan du dit livre de plans. Le plan en exhibition à la bourse démontrant les mesures et numéros des lots.

3° Un certain îlet de terre No 295 B, borné par les rues Eagle, Monroe, Emma et Dix-huitième, et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel îlet est subdivisé en vingt-quatre lots et désignés comme lots Nos 1 à 24 inclusivement, d'après un plan dans le dit livre de plans. Le plan est en exhibition à la bourse montrant les mesures et les numéros des lots.

4° Quatre certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 26 A, borné par les rues Adams, Burthe, Hillary et Deuxième, étant les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan de L. Sergi, en date du 8 mars 1836, et les dits lots d'après un plan de J. Bothasa, en date du 16me jour de mars 1835 et désignés par les Nos 16, 17, 18 et 19 et mesurant, conformément à chacun de ces dits plans, 30 pieds de face sur la Burthe sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant, la balance à un, deux et trois ans, en paiements égaux, les paiements différés à être représentés par des billets garantis par liens du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement final ; les acquéreurs assumeront les taxes de 1895 en sus et au delà du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente sera passé pardevant B. Fitche, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
30 juin—30—7 14 21 28 juil—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
D'un Certain LOT DE TERRE,
Rue Colisée, anciennement Plaquemine.

Entre les rues Peniston et General Taylor.

A L'ENCAN.

Mardi, 16 juillet 1895.

John Watt vs Chas E. Cate, tateur.

No 45,893 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. FITZPATRICK, encanteur, bureau 336 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 3 juin 1895, et signé le 7 juin 1895, par l'Hon Geo H. Théard, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes décrites à savoir :

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 6 de l'îlet No 155, mesurant comme lot No 283, borné par les rues Général Taylor, Peniston, Chestnut et Piquemine, et mesurant 29 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Piquemine sur 120 pieds 10 pouces de profondeur 128 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Wm C. Mc James, ancien notaire, en date du 10 octobre 1858.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumera toutes les taxes pour